Archives alainberset.ch — copie d'archive
Tribune d'Alain Berset « Le Conseil de Suisse occidentale, moteur d'une région », publiée le 07.10.2005 sur son site www.berset.ch.
Adresse d'origine : http://www.berset.ch/archives/documents/2005/051007.CSO.htm
Copie : Internet Archive, capture du 22.10.2007 —
https://web.archive.org/web/20071022074827/http://www.berset.ch/archives/documents/2005/051007.CSO.htm

Le Conseil de Suisse occidentale, moteur d'une région

Alain Berset, conseiller aux Etats

L'histoire de la Suisse occidentale (définie comme entité territoriale regroupant les cantons de BE, FR, VD, VS, NE, GE, JU) est celle de plusieurs décalages. Décalages entre d'une part les espaces de vie de la population et d'autre part les espaces de résolution des problèmes ; entre d'une part la réalité d'un destin régional commun et d'autre part la concurrence et la rivalité entre les cantons ; entre d'une part l'évolution des structures économiques et sociales et d'autre part la conservation des structures institutionnelles.

On parle souvent de globalisation ou de mondialisation, sans donner d'ancrage territorial à ces termes. Pourtant, toute globalisation reste toujours liée à un espace de négociation défini (mondial, continental, national, régional). Le fédéralisme sur lequel repose largement l'organisation du pays, délimite également des espaces de négociation, de discussion et de résolution des problèmes.
Au niveau cantonal, la mobilité et les nouveaux comportements professionnels poussent de plus en plus de personnes à habiter dans un canton et à travailler dans un autre. Les espaces de vie passent allègrement les frontières cantonales et ont fait apparaître des questions qui demandent la construction de réponses par-dessus les frontières cantonales. La santé et la formation sont par exemple deux domaines qui comptent dans la vie des gens et dans lesquels les meilleures solutions sont de plus en plus souvent à rechercher dans des espaces comprenant plusieurs cantons.
Resituant la Suisse occidentale dans une comparaison avec des régions européennes d'importance (Rhône-Alpes, Bade-Würtemberg, Lombardie, etc.), il faut constater une densité urbaine remarquable. La Suisse occidentale est composée de quelques agglomérations, reliées entre elles par des voies de communications rapides. Entre 30 et 35 minutes de transports publics permettent de passer d'une agglomération à l'autre dans l'ensemble de la région. Ces agglomérations forment un réseau urbain régional. L'approche en termes de réseau permet d'intégrer toutes les parties de la région (et non seulement les villes) et de

promouvoir un développement capillaire (par opposition à un développement centre-périphérie). En Suisse, la coopération verticale (par exemple entre un canton et la Confédération) existe depuis toujours et constitue une des conséquences directes du fédéralisme. La collaboration horizontale (entre entités du même niveau, par exemple entre cantons) est moins courante et se heurte justement à la délimitation des espaces et aux modes de collaborations.

Une approche pragmatique des questions et des problèmes à résoudre peut nécessiter une réflexion intercantonale. On cite souvent en exemple les institutions intercantonales dans la Broye pour la formation et la santé. Dans la Broye, frontière entre les cantons de Vaud et de Fribourg, le développement de solutions dépassant les frontières cantonales s'est imposé de lui-même.
C'est la même approche, pragmatique, qui a poussé à plusieurs démarches de collaboration et de coordination, que l'on pense à l'Espace Mittelland (en 1995), à la création du Conseil de Suisse occidentale (2003), à la création d'un secrétariat pour la Conférence des Gouvernements cantonaux (2005) ou à l'émergence de conférences spécialisées.

Le Conseil de Suisse occidentale (CSO)

Ce constat général, les membres fondateurs du Conseil de Suisse occidentale l'ont fait en 2003. Il peut être résumé comme suit :

1. De nouveaux défis appellent la définition de nouveaux modes de collaboration, qui doivent sortir des déclarations d'intention et trouver leur concrétisation. Les enjeux sont de taille : nouvelle répartition des tâches, réforme du fédéralisme, etc.
2. La population connaît des espaces de vie qui débordent désormais les frontières cantonales (cela n'a pas toujours été le cas !).
3. Une bonne collaboration entre cantons doit avoir le soutien de la population et doit reposer sur une composante citoyenne. Le Conseil de Suisse occidentale (CSO) peut être cette contribution citoyenne aux instances régionales.

L'objectif du CSO est de stimuler les collaborations intercantonales, de renforcer les liens durables dans l'espace de Suisse occidentale et de donner de l'oxygène au fédéralisme. Dans ce sens, le CSO est une assemblée composée de personnes intéressées qui proviennent de milieux divers (politique, économique, associatif), provenant des sept cantons de Suisse occidentale. Dans la mesure où trois cantons sont bilingues, le bilinguisme est une des caractéristiques importantes de la Suisse occidentale et du CSO.
De 2003 à aujourd'hui, les travaux du CSO ont touché aux questions politiques et institutionnelles, économiques, culturelles et de formation liées à la Suisse occidentale. Un état des lieux a été réalisé par le CSO et un rapport comportant des propositions sur quatre grands thèmes a été produit, approuvé par l'Assemblée plénière et diffusé en automne 2004. Au final, le CSO a concentré son énergie sur sept propositions sur lesquelles une approche régionale, associant les cantons de Suisse occidentale, permettrait de débloquer des situations ou de trouver des solutions tournées vers l'avenir.
Il s'agit notamment de la création d'une Société de Financement de Suisse Occidentale pour les

entreprises en démarrage, de la promotion d'un concept touristique à l'échelon de la Suisse occidentale, du développement du rôle de la Conférence des Chefs de Gouvernement de Suisse Occidentale (partiellement réalisé avec la création d'un secrétariat permanent à Fribourg), de l'élaboration d'une « Carte culturelle » à l'échelon de la Suisse occidentale, de la définition de « zones d'excellence » économiques à l'échelon de la Suisse occidentale, de l'instauration d'une nouvelle approche des professions manuelles en Suisse occidentale et de la promotion de l'investissement de pionnier.
Il faut relever que ces propositions ne sont pas celles d'une ou deux personnes ou d'un groupe d'experts mandaté pour l'occasion. Ces propositions sont le fruit d'un travail acharné des membres du CSO, le fruit de riches débats et une large adhésion en séance plénière à des projets qui devraient pouvoir être développés par-dessus les frontières cantonales.
Le CSO a donc vocation à jouer le rôle de catalyseur citoyen du débat régional, il fonctionne comme instance de discussion et de proposition.

Conclusion

Ce qui unit les cantons de Suisse occidentale est infiniment plus fort que ce qui les divise. Par contre, ce qui les divise est infiniment plus visible et entretenu que ce qui les unit. Il y a pour l'instant un décalage entre la réalité d'un destin largement commun, et la mise en concurrence de ces espaces, qui peut devenir sclérosante. (exacerbation de la concurrence entre les cantons sur le plan fiscal, économique, social, ou encore sur le plan des finances publiques).
L'enjeu principal des dix prochaines années est de permettre l'éclosion d'une région qui puisse trouver sa place entre les poids lourds que sont Zürich et Bâle, sans compter les régions européennes qui nous entourent (Rhône-Alpes, Bade-Wurtemberg, etc.), d'une région qui puisse défendre efficacement ses intérêts.
Les cantons de Suisse occidentale ont des intérêts communs dans quasiment tous les débats nationaux et internationaux. Les intérêts divergents existent, mais forment plutôt des exceptions.
Il est intéressant de constater que des solutions pragmatiques interviennent plus facilement là où la pression extérieure est forte, là où la concurrence avec d'autres régions montre qu'il faut bouger. Par exemple en matière de promotion économique, aucun canton n'a pensé qu'il se défendrait mieux tout seul : Grand Zürich, Suisse orientale, Pôle bâlois, DEWS, Axe Fribourg-Genève. Dans ce domaine où les concurrents sont d'autres régions européennes, d'autres régions du monde, presque tous les cantons qui comptent encore jouer leur carte se sont alliés à d'autres.
Il est illusoire de penser qu'une révolution permettrait de faire face aux nouveaux défis. Une approche pragmatique doit permettre à la fois aux cantons de mener leurs tâches à bien, mais aussi développer des collaborations fortes partout où cela permet de faire émerger de meilleures solutions.
Cela comprend notamment le renforcement de la CGSO, une meilleure prise en compte des citoyens, le développement d'un sentiment d'identité commun, le renforcement de la représentation de cette identité à Berne et le développement de projets communs.
Le chantier est ouvert, il reste énormément de travail à faire, mais le premier objectif du CSO, la prise de

conscience de la nécessité de travailler ensemble par-dessus les frontières cantonales, est en passe d'être atteint.